

28 juin 2006 -13:10

Approbation du nouveau Programme Indicatif de Coopération entre la Belgique et l'Equateur

Approbation du nouveau Programme Indicatif de Coopération entre la Belgique et l'Equateur

Approbation du nouveau Programme Indicatif de Coopération entre la Belgique et l'Equateur

Bruxelles, le 27 juin 2006. Le Ministre de la Coopération au Développement, Armand De Decker, préside ce 27 juin 2006 la VIIème Commission Mixte entre la Belgique et l'Equateur. Cette concertation à haut niveau s'inscrit dans le droit fil d'une tradition de coopération entre l'Equateur et la Belgique qui remonte à près de 30 années. A l'issue de cette Commission Mixte, le Programme Indicatif de Coopération pour les quatre prochaines années sera adopté. Il prévoit un montant total de 32 millions d'euros pour la période 2007-2010. L'objectif principal de ce programme est de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. C'est pourquoi les secteurs prioritaires retenus sont le développement rural et l'accès aux soins de santé. Contact Presse : Erik Silance, Porte-parole du Ministre. GSM : 0475/756 288@ : erik.silance@diplobel.fed.be. Les communiqués peuvent être consultés sur les sites www.armanddedecker.be et www.dgcd.be

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be